

un président d'une grande humanité, disponible, à l'écoute et conciliant. Sa présence et son profond engagement durant quarante années dans la paroisse de Delémont ainsi que dans les instances de notre Eglise étaient grandement appréciés. Un hommage lui a été rendu par le soussigné, lors des obsèques qui ont eu lieu le 10 août à Delémont en l'Eglise Saint-Marcel. En tant que vice-président, le soussigné a accepté de reprendre la présidence ad intérim du Conseil de l'Eglise, d'entente avec ses collègues, jusqu'à la fin de la législature, le 30 avril 2024. La paroisse de Delémont a fait savoir qu'elle renonçait à briguer le siège qui lui revient durant cette période. L'Assemblée de l'Eglise de novembre a accepté la proposition du Conseil de l'Eglise, de terminer la législature à quatre membres.

Les trois pasteurs du secteur alémanique entreront en retraite en 2023. Soucieux de l'avenir du secteur alémanique, le Conseil de l'Eglise a créé un groupe de travail, lequel a notamment lancé auprès des paroissiennes et des paroissiens de langue allemande une consultation dont le résultat a démontré leur attachement à leur communauté. Le Conseil de l'Eglise a pris la décision de maintenir les postes pastoraux alémaniques dans les paroisses de Delémont et Porrentruy. En octobre, le Gouvernement a informé le Conseil de l'Eglise de la mise en œuvre du plan d'économie «Plan équilibre 22-26» visant les institutions étatiques et paraétatiques, parmi celles-ci les Eglises reconnues, et proposant une réduction de l'enveloppe allouée aux Eglises, catholique romaine et réformée. Un groupe de travail, formé des représentantes et représentants des conseils de paroisse et de l'équipe pastorale sera constitué dans le courant de l'année 2023. Il sera chargé d'étudier les potentialités d'économies. Le Conseil de l'Eglise, s'attachera à défendre l'égalité de traitement en termes d'économies à consentir, et à rappeler le rôle essentiel qu'assument les Eglises sur le plan social et de soutien à la personne.

Le Conseil de l'Eglise a poursuivi la réflexion et les échanges avec la paroisse de Moutier en vue de son accueil dans le canton du Jura. L'objectif commun est de préserver l'identité et

la sensibilité des membres de la paroisse de Moutier dans leur intégration à l'Eglise jurassienne.

En conclusion, le Conseil de l'Eglise travaille de façon proactive sur les changements importants que connaît notre Eglise, avec le soutien de ses membres. ■

Synode d'arrondissement de Soleure

 **Ruedi Köhli**
président

Après deux années extraordinaires, 2022 restera dans l'histoire comme une année presque «normale». Les séances, les discussions et les rencontres ont pu avoir lieu dans les conditions habituelles et en présentiel. Quelle joie également d'avoir pu célébrer comme prévu la traditionnelle journée de l'arrondissement du 3 juillet, cette fois dans le cadre des célébrations du 125^e anniversaire de la paroisse de Wasseramt. Dans tout l'arrondissement ont eu lieu les élections au Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, pour la première fois selon le nouveau mode: lorsque les paroisses n'ont pas assez de candidatures à proposer au Synode, le comité du synode d'arrondissement peut nommer des personnes ayant les qualifications requises. Les paroisses ont pu heureusement repourvoir tous les sièges.

Le 1^{er} mai, nous avons pu ouvrir en la paroisse de Wasseramt, dans l'ancienne cure de Subingen, le premier hospice pour les personnes en fin de vie du canton de Soleure. Le synode d'arrondissement a soutenu le projet avec 100 000 francs.

Suite à la démission de la pasteure régionale Martina Wiederkehr pour la fin 2021, le synode d'arrondissement a pu repourvoir le poste à l'automne 2022, en collaboration avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, en nommant la pasteure Dietlind Mus. En raison de la pandémie, le président Ruedi Köhli a prolongé son mandat d'une année. Il a démissionné pour la fin 2022. En novembre, lors de l'assemblée des délégués, Barbara

Fankhauser, présidente de la paroisse de Soleure, a été élue nouvelle présidente du synode d'arrondissement. Des changements dans le droit cantonal supérieur et la nouvelle réglementation relative à la procédure pour les élections au Synode ont imposé de modifier et d'ajuster le règlement d'organisation et le règlement interne. Ruedi Köhli continuera d'accompagner ces amendements sur mandat du comité jusqu'à leur adoption lors de l'assemblée des délégués en mai prochain.

Que les juristes Denise Tormen, de DBK, et Delia Sauer, des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, soient ici vivement remerciées pour leur important travail sur ces modifications. ■

Bienne-Seeland

 **Kurt Burkhalter**
président

La première séance du nouveau comité de l'arrondissement ecclésiastique du Seeland s'est tenue en février 2022 dans la cure de Vinelz. Aux côtés des deux membres nouvellement élus en 2021, Silvia Bär et Matthias Haldimann, Kurt Burkhalter a fait son entrée au sein du comité. Eva Thomi a présidé cette séance. Dans un premier temps, le comité s'est reconstitué. Kurt Burkhalter a repris la présidence, Silvia Bär est désormais trésorière. Le comité a traité ses objets lors de deux séances tenues à Leuzigen et Rüti bei Büren. Les thèmes principaux ont été les élections générales au Synode et le chemin des lieux historiques, pour l'entretien duquel il faut trouver une personne responsable. On a également préparé les deux assemblées ordinaires. Le montant des indemnités versées aux paroisses pour la catéchèse spécialisée continuera d'occuper le comité. Le comité de l'arrondissement ecclésiastique du Seeland a convoqué deux assemblées ordinaires en 2022, une le 12 mai à Leuzigen et une le 17 novembre à Vinelz. Les assemblées ont été bien fréquentées. Il était cependant incompréhensible que certaines paroisses soient absentes sans s'être ex-

— Suite à la page 56 —